



L'ÉCOLE AU CŒUR DE SA COMMUNAUTÉ

**Mémoire
de la Commission scolaire
Marguerite-Bourgeoys (CSMB)**

**Audiences publiques
Plan métropolitain d'aménagement et de développement**

Octobre 2011

INTRODUCTION

L'aménagement et le développement du territoire de l'île de Montréal touchent directement la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB). Deuxième plus grand réseau d'écoles publiques au Québec, la CSMB sert près de 50 000 élèves répartis dans 85 établissements, dans lesquels travaillent 7 800 employés. Ses écoles et centres sont situés dans sept arrondissements et 13 municipalités de l'ouest de Montréal.

La CSMB vit depuis quelques années une hausse de clientèle sans précédent. Les prévisions ministérielles indiquent que cette tendance se poursuivra au cours des prochaines années, en raison, notamment, de l'augmentation du nombre de nouveaux arrivants qui s'installent dans l'ouest de Montréal. De fait, on prévoit que 60 % des 320 000 nouveaux ménages prévus dans le Grand Montréal d'ici 2031 proviendront de l'immigration. La pression sur les écoles et centres de ce secteur continuera donc de s'accroître.

À ce titre, la CSMB se sent directement interpellée par les enjeux découlant du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). La Commission scolaire se voit d'ailleurs comme un partenaire de la CMM, puisque les décisions de l'organisme ont un impact direct sur sa communauté éducative. Le présent document vise à présenter les grandes orientations que la CSMB souhaite voir intégrées dans le PMAD, au regard de l'aménagement, du transport et de l'environnement.

1 – L'AMÉNAGEMENT

La vision de la CSMB est celle d'écoles primaires et secondaires implantées au centre de la communauté. L'objectif derrière cette idée est de créer un pôle d'attraction servant à la fois les intérêts des enfants et des familles, mais aussi ceux des citoyens demeurant à proximité des établissements scolaires. Il faut voir les écoles comme étant un atout considérable pour un quartier. La CSMB croit aux infrastructures éducatives, communautaires et complémentaires.

Les gymnases, terrains sportifs et bibliothèques des écoles qui profitent aux élèves durant les heures de classe deviennent autant d'endroits dont peut bénéficier la population en soirée et durant les fins de semaine. Il faut penser l'école comme une plus-value pour les villes et arrondissements. Surtout dans un contexte de rareté des terrains et de densification urbaine. En ce sens, les administrations municipales ont la responsabilité de réserver des terrains suffisamment grands pour y construire des écoles et bien localisés, lorsqu'elles prévoient le développement de quartiers.

L'exemple de l'école primaire Île-des-Sœurs est tout à fait probant. Le Centre Elgar, adjacent à l'établissement, profite aux élèves le jour, mais est grandement utilisé par les résidants hors des heures scolaires. Idem pour les terrains de tennis et les autres infrastructures sportives de l'école. Ainsi, l'école étend son rôle au-delà de sa mission éducative, devenant un établissement véritablement au cœur d'un quartier, au service de la population.

La CSMB recommande :

- Que les municipalités réservent des terrains en vue de la construction d'écoles, lorsqu'est pensé et développé le plan d'urbanisme des nouveaux quartiers. Ces terrains accueilleraient ce qui deviendrait une infrastructure attractive dédiée à la communauté.

2 – TRANSPORTS

Bon nombre d'établissements de la CSMB sont situés dans des zones peu ou mal desservies par le transport en commun. À preuve, près de 5 000 élèves du secondaire de l'ouest de l'île sont toujours transportés en autobus scolaire, plutôt que par ceux de la Société de transport de Montréal. Ces milliers de jeunes ne peuvent bénéficier des infrastructures de transport de la ville, dont profitent les élèves des quartiers centraux de l'île.

La CSMB s'inquiète du fait qu'aucun projet priorisé par les élus de la CMM pour les dix prochaines années ne concerne le développement du transport en commun dans l'ouest de la métropole. D'autant plus que la pression s'accroîtra dans ces secteurs, en raison du développement immobilier prévu pour les prochaines années. Comment peut-on penser développer de saines habitudes de déplacement en transport en commun si le réseau est inefficace? Autre impact de la piètre qualité du transport collectif dans l'ouest de Montréal : la CSMB peine à recruter du personnel prêt à se déplacer dans ce secteur. Rappelons que la Commission scolaire emploie 7 800 personnes. Elle a d'ailleurs travaillé de concert avec le programme Allégo afin d'analyser les pratiques de transport collectif de ses employés.

Tel qu'affirmé précédemment, la CSMB croit aux écoles situées au cœur des quartiers. Outre les avantages mentionnés, la possibilité de favoriser un établissement fréquenté par des élèves marcheurs tient à cœur à la Commission scolaire. En plus des effets positifs pour la santé, cela contribue à réduire les déplacements en autobus et ultimement, les émissions de gaz à effet de serre.

En ce sens, la CSMB déplore que le nombre de brigadiers soit demeuré le même depuis 1992, en raison de l'imposition d'un moratoire. Pour inciter les jeunes à la marche, il est primordial que la sécurité soit au rendez-vous et que les mesures en ce sens soient ajustées au nombre d'élèves. Toujours dans l'espoir de favoriser de meilleures habitudes de vie, l'aménagement de pistes cyclables aux abords des écoles est également encouragé par la CSMB.

La CSMB recommande:

- L'amélioration du réseau de transport collectif dans l'ouest de l'île, afin de mieux répondre, notamment, aux besoins de 5 000 élèves.
- L'ajout de brigadiers supplémentaires, afin de favoriser des écoles de marcheurs.
- L'aménagement de pistes cyclables près des écoles primaires et secondaires.

3 – ENVIRONNEMENT

Les terrains que fournissent les villes et arrondissements en vue de la construction d'école sont le point de départ de ce qui devrait devenir un pôle éducatif, communautaire et complémentaire. Comme les délais sont souvent serrés, la CSMB suggère que les municipalités prennent de l'avance et s'assurent que le terrain réservé pour une école soit zoné adéquatement et prévu dans le plan d'urbanisme. Le récent exemple de la deuxième école à être construite à L'Île-des-Sœurs démontre à quel point le processus d'implantation d'un nouvel établissement scolaire demande temps et préparation. Un terrain approprié ne pourrait qu'accélérer les démarches.

La CSMB recommande également aux municipalités de respecter le calendrier scolaire lorsque vient le temps de planifier des travaux dans les infrastructures adjacentes aux écoles. Récemment, d'importants travaux de réfection d'aqueduc ont débuté sur la rue d'une école primaire, le jour même de la rentrée. De tels travaux devraient être réalisés durant les vacances scolaires, dans la mesure du possible. La CSMB souhaite être avisée et consultée dans ce type de dossiers.

Soucieuse de réduire les impacts environnementaux découlant de ses activités quotidiennes, la CSMB a adopté en mars 2010 sa *Politique de développement durable*. Consciente de l'empreinte au sol de ses établissements scolaires, la CSMB envisage divers projets afin de réduire l'impact de ses constructions. Des jardins et serres sur les toits, en passant par des écoles construites en hauteur et dotées de stationnements intégrés : de nombreuses options sont étudiées à court et moyen terme. La Commission

scolaire espère obtenir le soutien de la CMM en lien avec ces innovations. Elle souhaite également voir assouplies les normes de construction afin d'être considérée comme un partenaire institutionnel des municipalités.

La CSMB recommande:

- Le zonage adéquat pour les terrains sur lesquels seront construits les écoles et l'adaptation des normes de construction, reconnaissant ainsi la Commission scolaire comme un partenaire institutionnel des municipalités.
- La planification durant les vacances scolaires des travaux municipaux devant être réalisés autour des écoles.

CONCLUSION

Avec près de 50 000 élèves répartis sur un territoire de plus de 600 kilomètres carrés, la CSMB est un acteur socioéconomique d'importance dans l'ouest de Montréal. La Commission scolaire possède une connaissance précise et étoffée de ce territoire, notamment en ce qui a trait à l'aménagement, au transport et à l'environnement, en lien avec ses 85 établissements. L'augmentation de la population prévue pour les 20 prochaines années amène de nouveaux enjeux qui concernent la CSMB au quotidien. Aussi, elle souhaite demeurer un partenaire privilégié de la CMM pour les prochaines années, afin d'être consultée et de participer au développement du PMAD. C'est l'ensemble de la communauté de la région métropolitaine qui y gagnera.

* * *